

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 7 MARS 2011

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2011
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de mars
- 1.5 Première période de questions – Parole à l'assemblée (15 minutes)
- 1.6 Adoption politique relative à l'usage du tabac
- 1.7 Approbation affectation budget de formation
- 1.8 Inscription compte Clic Sécur

2. Trésorerie

- 2.1 Bordereau des dépenses du mois de février
- 2.2 Engagement de crédits – Mars

3. Sécurité publique

- 3.1 Utilisation équipement du service incendie lors d'intervention à Sainte-Thècle

4. Transport, hygiène du milieu et environnement

- 4.1 Demande chemin du lac Simon
- 4.2 Adoption reddition de comptes du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2010
- 4.3 Adoption reddition de comptes du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
- 4.4 Adjudication de contrat achat d'un tracteur multifonctions

5. Aménagement, Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 5.1 Appui, demande CPTAQ – lots 14-p et 22-p, rang 1 Price
- 5.2 Contrat engagement inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement
- 5.3 Mai – Mois de l'arbre

6. Loisirs et culture

- 6.1 Appui à la capture et à la relocalisation de dindons sauvages

7. Autres sujets

- 7.1 Demande d'aide financière
 - 7.1.1 La Fondation Denis Bourassa Soulard
- 7.2 Varia
 - 7.2.1 Avis de motion de remerciement à madame Cathy Fraser
- 7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.4 Levée de l'assemblée

Séance ordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à 19 heure 30 minutes, le 7^e jour du mois de mars deux mille onze (7 mars 2011) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

Ghislain Trépanier, conseiller est absent
Lise Méthot conseillère est absente

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix neuf heures trente minutes (19h30), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Madeleine Hébert Secrétaire-trésorière adjointe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

2011-03-055

Il est proposé par Marius St-Amant appuyé par Aline Ménard que le conseil adopte l'ordre du jour de la séance du 7 mars 2011 et en laissant le point **VARIA** ouvert.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 février 2011

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente session ;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent l'avoir reçu et lu ;

2011-03-056

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Réjean Gauthier appuyé par Aline Ménard et résolu que ces procès-verbaux soient adoptés tel que rédigés.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.4 Dépôt du bordereau de correspondance pour le mois de mars 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du bordereau de correspondance du mois de mars 2011 préparé par Mme Madeleine Hébert faisant état de la correspondance reçue au cours du mois de février 2011 devant être présentée au conseil ;

2011-03-057

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Marius St-Amant que le conseil municipal accepte le dépôt du bordereau de correspondance de mars 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.5 Première période de questions – Parole à l’assemblée

Début : 19h43

Fin : 19h55

1.6 Adoption politique relative à l’usage du tabac

CONSIDÉRANT les normes dictées pour l’usage du tabac sur les lieux de travail en vertu de la *Loi sur le tabac* (L.R.Q. c. T-0.01) ;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut :

- favoriser la santé de ses employés;
- assurer le respect des droits des fumeurs et des non-fumeurs ;
- se conformer aux obligations qui lui incombent ;
- et projeter l’image d’un organisme public responsable ;

2011-03-058

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Aline Ménard et résolu d’adopter la politique relative à l’usage du tabac datée du 7 mars 2011.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

1.7 Approbation affectation budget de formation

2011-03-059

Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu d’autoriser la directrice-générale à utiliser les budgets prévus aux postes de formation et de gestion du personnel selon les besoins spécifiques de l’organisation. Un compte-rendu sera remis aux élus lors du dépôt des états semestriels indiquant chacune des formations suivies par les employés.

Compte	Poste	Montant
02 11000 454	Gestion du personnel – Élus	3 000 \$
02 13000 454	Gestion du personnel - Administration	4 000 \$
02 32000 454	Gestion du personnel – Voirie	500 \$
02 41300 454	Gestion du personnel – Aqueduc	500 \$
02 41400 454	Gestion du personnel – Égout	750 \$
02 61000 454	Gestion du personnel – Urbanisme	2 500 \$
02 61010 454	Gestion du personnel – Aménagement	700 \$
02 70150 454	Gestion du personnel - Loisirs	400 \$

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers

1.8 Inscription compte Clic Sécur

CONSIDÉRANT la nouvelle procédure pour avoir accès au site du Bureau municipal du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du Territoire à compter du mois de juin 2011 ;

CONSIDÉRANT qu’il est obligatoire pour la municipalité d’avoir un compte Clic Sécur pour avoir accès à ce site Internet ;

2011-03-060

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Roy appuyé par Marius St-Amant et résolu :

- d’autoriser madame Valérie Cloutier Directrice-générale et secrétaire-trésorière à être le représentant autorisé pour effectuer

- la demande d'inscription au compte Clic Sécur du ministère du Revenu du Québec ;
- que les responsables du service électronique soit Valérie Cloutier Directrice-générale et secrétaire-trésorière et Madeleine Hébert secrétaire-trésorière adjointe.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

2. TRÉSORERIE

2.1 Bordereau des dépenses du mois de février 2011

CONSIDÉRANT que la liste des comptes ainsi que toutes les factures du mois ont été vérifiées par M. Marius St-Amant et par Mme Aline Ménard ;

CONSIDÉRANT que tous les conseillers ont reçu une copie de la liste des comptes à payer ;

2011-03-061

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Daniel Roy et résolu que les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 28 février 2011 au montant de 34 105.66 \$ soient approuvés et payés et d'entériner les dépenses pré-autorisées au montant de 95 653.08 \$.

Je soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans la liste des comptes au 28 février 2011.

Madeleine Hébert
Secrétaire-trésorière adjointe

2.2 Engagements de crédits mars 2011

2011-03-062

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Aline Ménard et résolu que les engagements de crédits suivants soient adoptés :

1. Sécurité civile

Description	Montant	Budget
Achat matériel premiers répondants	565 \$	Matériel premiers répondants

2. Sécurité incendie

Description	Montant	Budget
Autocollant électrostatique	325 \$	Matériel mesure d'urgence
Inspection des échelles	250\$	

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3.1 Utilisation équipement service incendie lors d'intervention à Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT QUE monsieur Frédéric Abel demeure présentement près de la municipalité de Sainte-Thècle et qu'il a offert ses services à titre de pompier à la municipalité de Sainte-Thècle ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Thècle demande à ce qu'il utilise l'équipement fourni par la municipalité de Lac-aux-Sables en cas de feu ;

CONSIDÉRANT QUE l'entraide entre municipalités lors de feux devient de plus en plus nécessaire sur le territoire de la MRC de Mékinac afin de respecter le schéma de couverture de risques incendie;

2011-03-063

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard, et résolu d'autoriser monsieur Frédéric Abel à servir auprès du service incendie de la municipalité de Sainte-Thècle avec son équipement fourni par la municipalité de Lac-aux-Sables conditionnellement :

- à ce que la municipalité de Sainte-Thècle s'engage à remplacer ou réparer tout équipement brisé lors d'une intervention à Sainte-Thècle ;
- à ce que le pompier volontaire Frédéric Abel donne priorité au service incendie de Lac-aux-Sables advenant une intervention dans les deux municipalités.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

4.1 Demande chemin du lac Simon

CONSIDÉRANT la demande de citoyens résidents sur le chemin du lac Simon ;

CONSIDÉRANT qu'une portion de ce chemin n'appartient pas à la municipalité ;

CONSIDÉRANT que la municipalité ne peut pas effectuer des travaux sur des chemins privés à moins de facturer ces travaux aux propriétaires concernés et seulement si ceux-ci en ont fait la demande ;

2011-03-064

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Réjean Gauthier et résolu de procéder à l'élargissement du chemin du lac Simon pour la section appartenant à la municipalité et d'offrir aux propriétaires de ce secteur la possibilité de payer pour l'élargissement de la section privée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.2 Adoption reddition de comptes du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local 2010

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 89 343 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010 ;

ATENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les

éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A et l'annexe B** identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées pour un montant de 192 839,57\$;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes un rapport du vérificateur ;

2010-03-065

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy, et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables autorise le dépôt du rapport et informe le Ministère des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.3 Adoption reddition de comptes du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local

CONSIDÉRANT que les travaux relatifs à la demande de subvention dans le cadre du programme d'Amélioration du réseau routier ont été réalisés;

2010-03-066

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Réjean Gauthier et résolu :

- **QUE** le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables approuve les dépenses pour l'exercice 2010 pour les travaux exécutés sur les chemins cités à l'entente soient les chemins du Lac du Missionnaire, Lac Huron, Sainte-Alphonse, route Julien, route Leduc, rue Bourassa, Buisson pour un montant total de 112 495,83 \$;
- **QUE** les copies des pièces justificatives soient transmises sur demande conformément aux exigences du Ministère des Transports;
- **QUE** les travaux ont été conformément aux présentes faits sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

4.4 Adjudication de contrat achat tracteur multifonctions

CONSIDÉRANT les soumissions sur invitation demandées pour le devis portant le numéro 2011-02-041 pour l'achat d'un tracteur multifonctions ;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues soient :

Soumissionnaire	Montant
Le Groupe Lafrenière tracteurs	28 399\$
Trudel et Piché	26 700\$
Agritex	28 799\$

2011-03-067

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables accorde le contrat d'achat d'un tracteur multifonctions à l'entreprise Trudel & Piché pour un montant de 26 700 \$ plus les taxes applicables. Il est de plus résolu d'engager la somme dans le poste Immobilisations – Voirie.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Appui, demande CPTAQ – lots 14-p et 22-p, rang 1 Price

ATTENDU QUE le lot visé par la présente demande n'est pas cultivé et n'est constitué que d'arbres de différentes espèces autres que des érables ;

ATTENDU QUE la situation géographique se porte bien à l'utilisation que souhaite en faire le propriétaire ;

ATTENDU QUE l'autorisation ici demandée n'aura aucun impact négatif sur les activités agricoles existantes ou futures du lot visé par la demande ou des lots voisins,

ATTENDU QUE la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté ;

ATTENDU QUE la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande, il n'y aura aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du territoire ;

ATTENDU QUE la présente demande n'aura aucun impact négatif sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol sur le territoire de la municipalité et dans la région ;

ATTENDU QUE la présente demande ne diminuera pas de façon significative la constitution de propriétés foncières dont la superficie est suffisante pour y pratiquer l'agriculture ;

ATTENDU QUE la présente demande est conforme à la réglementation municipale actuellement en vigueur ;

2011-03-068

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité que ce conseil approuve et appuie la demande d'autorisation déposée par M. Gaston Champagne pour les lots 14-p et 22-p, rang 1 Price, auprès de la CPTAQ.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.2 Contrat engagement inspectrice adjointe en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT le surplus de travail en période estivale au service d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la municipalité débute la troisième année de l'application de la réglementation relative à la protection des rives et du littoral;

CONSIDÉRANT que madame Lyne Morneau possède l'expérience requise en tant qu'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement à la municipalité de Lac-aux-Sables et qu'elle a occupé ce poste en 2008 et en 2009;

2011-03-069

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu d'autoriser la signature du contrat de travail de madame Lyne Morneau pour la période débutant le 5 avril 2011 jusqu'au 28 octobre 2011 pour effectuer les tâches d'inspectrice-adjointe en bâtiment et en environnement pour la municipalité de Lac-aux-Sables.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

5.3 Mai – Mois de l'arbre

CONSIDÉRANT la collaboration de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice ;

2010-03-070

Il est proposé par Réjean Gauthier, appuyé par Aline Ménard et résolu que le Conseil municipal déclare le mois de Mai « le mois de l'arbre » et organise une distribution d'arbres gratuits les 19 et 20 mai 2011 fournis par l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice. Le Conseil nomme M. Marius St-Amant responsable de cette activité. La municipalité assumera les frais de transport et de déplacement pour aller chercher les plants à la pépinière de Grandes-Piles.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

6. LOISIRS ET CULTURE

6.1 Appui à la capture et à la relocalisation de dindons sauvages

CONSIDÉRANT la demande des représentants de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs pour obtenir l'accord de la municipalité afin de mettre en branle des opérations de lâchers de dindons sauvages sur des terrains de la municipalité;

2011-03-071

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'autoriser les représentants de la Fédération des chasseurs et pêcheurs à effectuer les opérations de lâchers de dindons sauvages sur des terrains de la municipalité conditionnellement à ce qu'ils :

- Respectent les droits et la propriété privée des propriétaires terriens et qu'ils obtiennent leurs accords;
- Avertissent les propriétaires des terres avant de procéder aux opérations de lâchers, de suivis (si nécessaire) ou de captures sur leurs terres;

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7. AUTRES SUJETS

7.1 Demande d'aide financière

7.1.1 La fondation Denis Bourassa Soulard

2011-03-072

Il est proposé par Marius St-Amant, appuyé par Daniel Roy et résolu d'octroyer une aide financière de 50 \$ à la Fondation Denis Bourassa Soulard pour l'année 2011.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

7.2 Varia

7.2.1 Avis de motion de remerciement à madame Cathy Fraser

2011-03-073

Le conseil tient à remercier madame Cathy Fraser pour tout le temps investi dans l'organisation des différentes activités du Comité des Loisirs de Lac-aux-Sables au cours des dernières années.

7.3 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20h20

Fin : 20h30

7.4 Levée de l'assemblée

2011-03-074

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Réjean Gauthier résolu que la séance soit levée à 20h30.

M. Yvan Hamelin
Maire

Madeleine Hébert
Secrétaire-trésorière adjointe